

Classe	Unités	ISIN	Date	VIN
R	Capitalisation <sup>1</sup>	BE0935046632	31 octobre 2024	103,67 €
R	Distribution <sup>2</sup>	BE0935047648	31 octobre 2024	75,87 €

Il s'agit d'une communication publicitaire

## DIERICKX LEYS FUND III INVESTMENT GRADE BOND

Un compartiment de la Sicav belge autogérée  
Dierickx Leys Fund III (UCITS)

### Rapport mensuel sur base des données du 31 octobre 2024

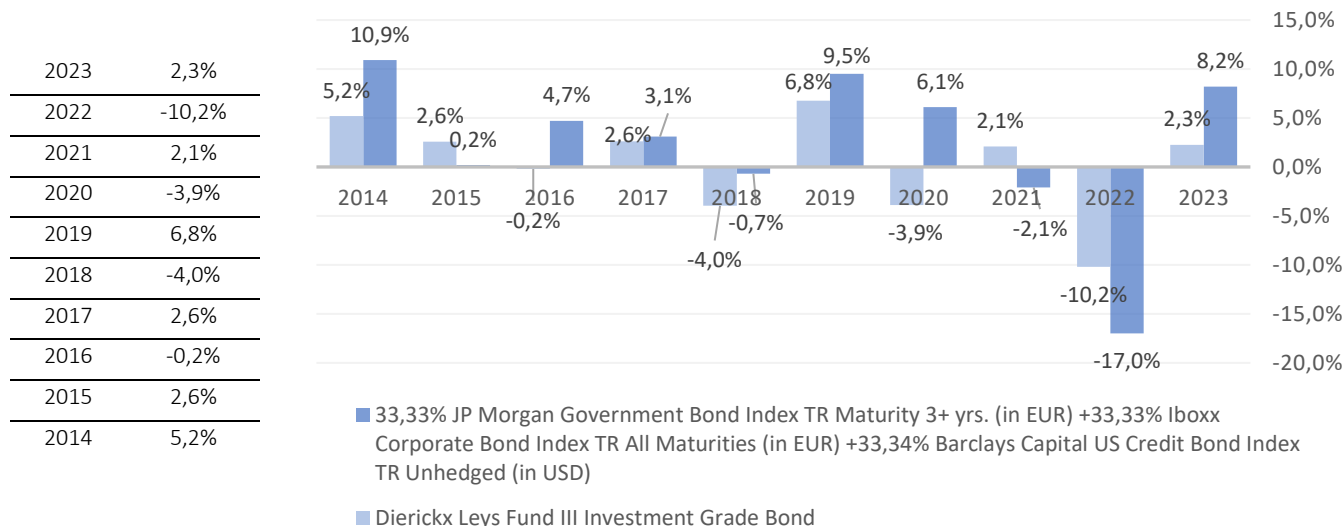
#### Description du compartiment

Value & Defensive investit principalement en actions provenant d'autres fonds de placement. Ces fonds investissent, à leur tour, en obligations, valeurs immobilières et mobilières de placement, diversifiées au niveau mondial, pour offrir aux investisseurs un placement diversifié et assurer une stabilité du pouvoir d'achat, sur le long terme. Les obligations et titres de créance dans lesquels le fonds investit, sont émis par tous types d'émetteurs: états, pouvoirs publics locaux, organismes de droit public internationaux, sociétés privées, etc. Accessoirement, il peut également être investi dans des fonds d'actions ou des fonds mixtes. Le taux moyen pondéré des obligations est BBB- ou supérieur, selon Standard&Poors ou une notation équivalente de Moody's of Fitch. Le fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés en vue de couvrir les risques baissiers ou d'optimiser le rendement. Ce fonds est géré activement en regard d'un indice de référence. L'indicateur de référence pour ce fonds est de 33.3% du return de JP Morgan Government bond Index Total Return Maturity 3+ yrs. (en EUR) + 33.3% du return de Iboxx Corporate Bond Index Total Return All Maturities (en EUR) et 33.4% Barclays Capital US Credit Bond Index Total Return Unhedged (en USD). Ces indices ne sont utilisés que pour le calcul de la commission à la performance et non pas pour la composition du portefeuille. La composition du fonds peut s'écarter de l'indicateur de référence. Les revenus de dividendes du fonds sont réinvestis.

#### Rendement au 31 octobre 2024

Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

#### Performance historique par année calendrier



#### Performances historiques jusqu'au 31 octobre 2024

Depuis le 01/01/2024 (YTD)	0,33%
3 ans	-2,65%
5 ans	-1,96%
10 ans	-0,20%
Depuis la création	0,25%

Les rendements historiques sur plus d'un an sont présentés sous forme de rendements actuariels et les rendements historiques sur moins d'un an sont présentés sous forme de rendements cumulés. Ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour des rendements futurs. Ils ne tiennent pas compte des frais et taxes à l'achat ou à la vente.

Source: Dierickx Leys Private Bank

#### Les ratios

##### Volatilité sur 3 ans

4,07%

Définition: la mobilité du cours d'un instrument financier ou du marché dans son ensemble. Plus la volatilité est élevée, plus le risque que court l'investisseur est important.

##### Ratio de Sharpe

-1,16

Définition: ce chiffre permet de comparer les résultats des fonds ou de compartiments de fonds. Plus le ratio est élevé, plus il est intéressant, à un certain risque pris, d'obtenir un rendement supplémentaire. Le ratio de Sharpe indique le rendement par rapport au rendement sans risque par unité de risque couru. Le rendement sans risque est le rendement qu'un investisseur pourrait attendre sur un investissement sans risque.


## Evolution de la VIN de l'unité capitalisation 2019-2024



Source: Dierickx Leys Private Bank, ces rendements historiques n'offrent aucune garantie pour les rendements futurs

Indicateur de risque: consultez également le « Informations essentielles pour les investisseurs »



 L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse selon laquelle vous conservez le produit pendant 3 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

L'indicateur synthétique de risque est un guide pour le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. L'indicateur montre comment la probabilité élevée que les investisseurs perdent sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent pour le paiement.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe dotée d'un niveau de risque faible à moyen.

Le risque suivant n'est peut-être pas (suffisamment) reflété par l'indicateur précité :

- **Risque de taux d'intérêt** : les investissements se font en obligations. La valeur d'une obligation dépend de l'évolution du taux d'intérêt sur le marché des capitaux.
- **Risque de crédit** : les investissements se font en obligations. Les émetteurs d'obligations peuvent rester en défaut.
- **Risque de change** : une part importante du fonds peut être investie en placements exprimés dans une autre devise. Étant donné que ces devises ne sont, en principe, pas couvertes, il est question de risque de change.
- **Risque d'inflation** : le pouvoir d'achat de l'euro investi et ainsi du placement, peut baisser en raison de l'inflation.
- **Risque de durabilité** : un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance dont la survenance peut avoir un effet négatif réel ou potentiel important sur la valeur d'un investissement.

Pour un aperçu complet des risques de ce compartiment, nous vous renvoyons au prospectus.

## Autres données clés

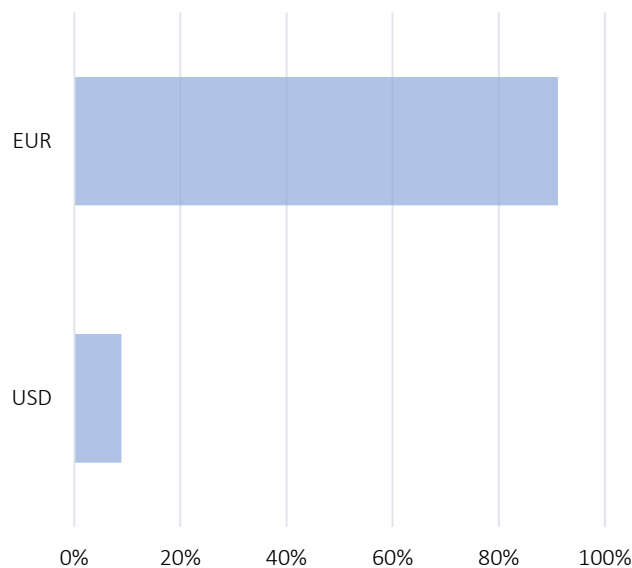
Création	31 mars 2010	Souscription/remboursement	tout jour ouvrable belge jusqu'à 17h
Échéance	aucune	Publication des valeurs d'inventaire	De Tijd/l'Echo et dierickxleys.be
Catégorie	mixte	Swing Pricing <sup>3</sup>	Maximum 4%
Frais d'entrée	maximum 3,0%	Frais de performance	Annuel 10,00% sur le résultat positif obtenu au cours de l'exercice qui dépasse positivement le rendement de l'indice de référence. La commission de performance, dès qu'elle devient applicable, est calculée quotidiennement sur l'actif net et incluse dans la VNI, et est payable après chaque exercice clos. Veuillez vous référer au prospectus pour plus d'informations.
Frais de gestion et autres frais administratifs ou de fonctionnement	3,1%		
Coûts de transaction	0,1%		
Souscription minimale	Par unité		
Frais de sortie	0%		

Taxes imposées et applicables à un investisseur moyen non professionnel, personne physique, résidant en Belgique.

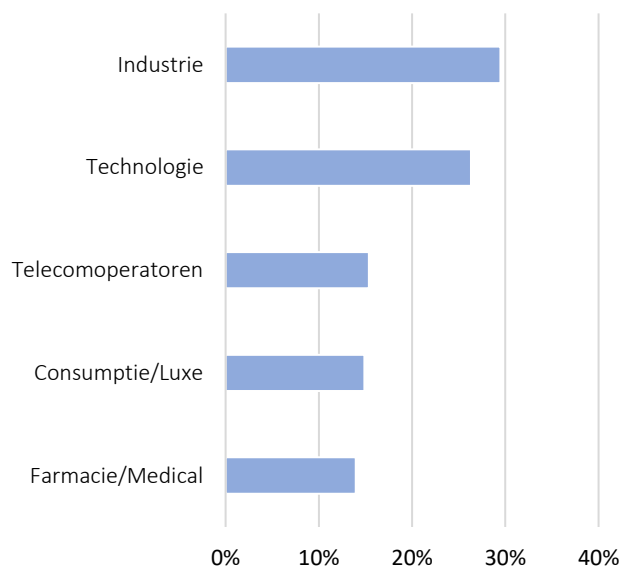
	Précompte mobilier	Taxe sur les opérations boursières
Parts de distribution	30% sur les dividendes versés et 30% sur la différence positive entre le TIS belge à la vente et le TIS belge à l'achat, en raison de plus de 10% d'actifs porteurs d'intérêt	aucune
Parts de capitalisation	30% sur la différence positive entre le TIS belge à la vente et le TIS belge à l'achat, en raison de plus de 10% d'actifs porteurs d'intérêt	1,32% à la sortie (maximum € 4.000 par transaction)

TIS: Taxable Income per Share (Revenu imposable par action). C'est la somme des intérêts, des plus-values et des moins-values acquises par le compartiment à partir des investissements en obligations et en liquidités.

Répartition des devises du portefeuille global



Répartition sectorielle du portefeuille d'obligations



Commentaires du gestionnaire concernant le mois de octobre 2024

Marchés boursiers inquiétants pendant le mois d'Halloween

Les marchés financiers ont été un peu plus nerveux que d'habitude en octobre et ont terminé le mois boursier en demi-teinte. Plus que l'incertitude liée à l'élection présidentielle imminente, ce sont les attentes tempérées concernant la politique d'assouplissement monétaire de la Réserve fédérale (Fed) qui ont pesé sur les cours.

Après que le président de la Fed, Jerome Powell, a annoncé fin septembre qu'il n'était pas pressé de procéder à de nouvelles baisses des taux d'intérêt, un rapport sur l'emploi plus solide que prévu a également été publié. Il en ressort que la création d'emplois est nettement supérieure à ce qui était prévu au départ et que le taux de chômage est redescendu à 4,1%. Par ailleurs, le taux d'inflation américain était également légèrement supérieur aux attentes, à 2,4%, et le PIB américain a maintenu, selon une première estimation, une belle croissance de 2,8% (en glissement trimestriel annualisé) au troisième trimestre.

Compte tenu de la dépendance des banques centrales à l'égard des données, une deuxième baisse consécutive des taux d'intérêt de 50 points de base était auparavant considérée comme improbable. Par conséquent, les rendements américains à 10 ans ont augmenté de pas moins de 50 points de base pour atteindre environ 4,29% en octobre, ce qui a également permis au dollar américain de se renforcer à nouveau.

Conformément aux attentes, la Banque centrale européenne (BCE) a encore réduit son taux directeur de 25 points de base en octobre pour le ramener à 3,25%. Bien que l'Allemagne ait évité de justesse une récession technique au troisième trimestre (PIB +0,2%), l'industrie européenne continue de sous-performer fortement, comme l'indiquent les indices des directeurs d'achat (HCOB Eurozone Manufacturing PMI) qui restent faibles: 46).

Le PIB de la zone euro a augmenté de 0,9% par rapport à l'année précédente au cours du troisième trimestre, ce qui est nettement inférieur à la croissance américaine, alors que le taux d'inflation européen a encore baissé à 1,7% en septembre, repassant après une longue période sous le niveau visé de 2%. Madame Lagarde dispose donc de suffisamment d'arguments pour poursuivre la politique d'assouplissement en cours.

La saison actuelle des résultats présente une image quelque peu mitigée. Le secteur bancaire a ainsi réussi un démarrage optimiste, mais plusieurs entreprises des secteurs des puces, de l'automobile et du luxe, entre autres, ont eu du mal à convaincre. Il convient de relever les chiffres d'ASML publiés accidentellement trop tôt, car son carnet de commandes décevant a entraîné à la baisse la quasi-totalité du secteur des puces. En outre, il reste à voir si les mesures de relance chinoises stimuleront à nouveau la consommation.

Seules 3 hausses ont été enregistrées au cours du mois dernier. La meilleure performance a été réalisée par l'obligation Eur Ubisoft 0,878% 24.11.20-27, en hausse d'environ 3,4%. L'obligation Eur Essilorlux 0,375% 05.01.20.26 a contribué positivement au résultat (+0,1%). Le fonds Evli Short Corp Bond-Ib Eur (+0,3%) a également contribué positivement au résultat. La performance la plus faible a été enregistrée par l'obligation Usd Edward Life 4,30% 15.06.18-28, en baisse d'environ 2,1%.

Les obligations Usd Apple 2,90% 12.09.17-27 (-1,6%), Eur Smiths Group 2% 23.02.17-27 (-0,4%) et Eur Dover Corp 04.11.19-27 0,75% (-0,3%) ont également contribué négativement au résultat. Les fonds Flossbach Storch Bd Op-Iteur (-1,1%), Bluebay Government Bond C Eur Kap. (-0,7%) et Dnca Invest-Alpha Bonds-leur (-0,4%) ont également pesé sur le résultat.

Le compartiment a réalisé un rendement non annualisé de -0,81%.

### Transactions de octobre 2024

↑ Acheter	↓ Vendre
NIHIL	NIHIL
↑ Accumuler	↓ Réduire
NIHIL	NIHIL

### Inventaire de octobre 2024

Compte courant: **0,04% du portefeuille total**

Obligations: **32,22% du portefeuille total**

Secteur	Total du secteur	Nom	ISIN	Devise	Cours	Quantité
Industrie	29,48%	EUR DOVER CORP 04.11.19-27 0.75%	XS2010038730	EUR	0,9369	100 000
		EUR SMITHS GROUP 2% 23.02.17-27	XS1570260460	EUR	0,9729	100 000
Opérateurs Télécom	15,37%	EUR EMIRATES TELE 2.75% 18.06.14-26	XS1077882394	EUR	0,9964	100 000
Technologie	26,33%	USD APPLE 2.90% 12.09.17-27	US037833DB33	USD	0,9616	100 000
		EUR UBISOFT 0.878% 24.11.20-27	FR0014000087	EUR	0,8291	100 000
Pharmacie/Medical	13,95%	USD EDWARD LIFE 4.30% 15.06.18-28	US28176EAD04	USD	0,9777	100 000
Consommation/Luxe	14,87%	EUR ESSILORLUX 0.375% 05.01.20.26	FR0013516069	EUR	0,9707	100 000

Fonds d'investissement: **67,74% du portefeuille total**

Secteur	Total du secteur	Nom	ISIN	Devise	Cours	Quantité
Fonds obligataire	100,00%	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	LU1694789378	EUR	128,43	2 820
		EVLI SHORT CORP BOND-IB EUR	FI4000233242	EUR	112,142	3 265
		FLOSSBACH STORCH BD OP-ITEUR	LU1481584016	EUR	124,06	2 800
		BLUEBAY GOVERNMENT BOND C EUR kap.	LU0842209909	EUR	105,79	2 850

\* Les ETF ou trackers ne sont pas des fonds d'investissement traditionnels ; ils combinent des aspects des fonds d'investissement avec des indices. Les ETF ou trackers sont cotés en bourse et suivent très précisément un indice. Comme les fonds indiciels, ils sont gérés passivement.

\* Le terme 'Fonds' peut faire référence aux Organismes de Placement Collectif créés sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) ou de fonds commun de placement, ainsi qu'à un compartiment d'une SICAV.

<sup>1</sup> Les parts de capitalisation n'allouent aucun dividende. Le résultat annuel est capitalisé (ou réinvesti).

<sup>2</sup> Les parts de distribution allouent chaque année un dividende, pour autant toutefois que les résultats du compartiment le permettent.

<sup>3</sup> Swing Pricing: Un mécanisme permettant au compartiment de compenser les frais de transaction découlant des importantes souscriptions et rachats effectués par les investisseurs entrants et sortants. Grâce à ce mécanisme, les investisseurs existants ne sont plus indirectement responsables des frais de transaction, car ces coûts sont désormais directement ajustés dans la Valeur Nette d'Inventaire (VNI) et supportés par les investisseurs entrants et sortants.

**Il se peut que certains OPC inclus dans ce portefeuille ne fassent pas l'objet d'une offre publique en Belgique. Consultez votre conseiller financier à ce sujet.**

**Ce document contient seulement des informations publicitaires, fondées sur les caractéristiques du produit. Avant de souscrire, le client doit prendre connaissance des informations essentielles pour les investisseurs, du prospectus et du dernier rapport périodique. Ils sont mis gratuitement à disposition en néerlandais sur <https://www.dierickxleys.be/fr/fonds-dierickx-leys> et dans les agences de Dierickx Leys Private Bank.**

Le résumé des droits de l'investisseur est disponible à l'adresse suivante: <https://www.dierickxleys.be/fr/les-droits-de-l-investisseur>.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues en appelant le numéro +32 3 241 09 99. En cas de plaintes, vous pouvez vous adresser à [legal@dierickxleys.be](mailto:legal@dierickxleys.be). Vous pouvez également vous adresser au service ombudsman du secteur financier à [ombudsman@ombudsfin.be](mailto:ombudsman@ombudsfin.be). Les présentes informations sont soumises au droit belge et seuls les tribunaux belges sont compétents.